



FICHE FORMATION

TRAVAUX EN HAUTEUR, ESPACES CONFINÉS & MÉTIERS

# PRECATEC+CATEC

Durée : 2 Jours

## L'essentiel

Une formation complète pour répondre aux prérequis et obtenir le Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC)

Deux jours qui regroupent la mise à niveau préalable et la formation CATEC, pour ceux qui découvrent l'espace confiné et veulent présenter la certification.

## Enjeux

- Les candidats arrivent avec des niveaux très inégaux : certains n'ont jamais utilisé un détecteur de gaz ni un appareil respiratoire.
- En deux jours, il faut à la fois installer des réflexes de sécurité et préparer une évaluation.

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir les notions préalables sur les risques et les équipements.
- Appliquer la procédure d'intervention en espace confiné.
- Tenir les fonctions de surveillant et d'intervenant en exercice.
- Se présenter à l'évaluation CATEC.

## Programme détaillé

- 1 Notions préalables : dangers, gaz, atmosphères, réglementation générale.
- 2 Détection de gaz, ventilation et protection respiratoire.
- 3 Procédure d'intervention et autorisation d'entrée.
- 4 Rôles du surveillant et de l'intervenant.
- 5 Sauvetage et alerte : ce qu'il faut et ne faut pas faire.
- 6 Exercices pratiques et préparation à l'évaluation.

## Public concerné

- Personnel débutant en espace confiné dans l'eau potable et l'assainissement

## Prérequis

- Conditions d'accès (aptitude médicale) confirmées à l'inscription.

### SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France  
(+33) 7 67 72 43 68  
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

### SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin  
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70  
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

### CONTACT

info@ifecarm-qhse.com  
www.ifecarm-qhse.com



## Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel, très pratique.

## Évaluation des acquis

- Évaluation en vue de la certification CATEC.

## Cadre d'application

La formation prépare à la certification sans la garantir, et ne remplace pas l'autorisation d'intervention de l'employeur. Le cadre décrit est celui de la France ; les règles applicables au Bénin ou dans un autre pays diffèrent et doivent être vérifiées avec l'autorité ou l'employeur.

### Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

#### SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France  
(+33) 7 67 72 43 68  
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

#### SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin  
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70  
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

#### CONTACT

info@ifecarm-qhse.com  
www.ifecarm-qhse.com